

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Rejeté

N° DN413

## AMENDEMENT

présenté par

M. Gonzalez, M. Tonussi, M. Giletti, M. Boccaletti, Mme Colombier, Mme Florence Goulet, M. Jacobelli, M. Jenft, Mme Lavalette, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, Mme Rimbert et M. Sabatou

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 47, substituer aux mots :

« accéléré du LRU »

les mots :

« très tardif du LRU dans un format insuffisant pour assurer une résilience de la trame ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement au rapport annexé vise à souligner le manque d'anticipation dans le renouvellement du successeur LRU, alors que la rupture capacitaire était annoncée par l'armée de terre depuis au moins 2023.